BIG BROTHER ÉTEND SES TENTACULES – LA VIE PRIVÉE C'EST TERMINÉ !



Les attentats du 11 septembre 2001 aux USA puis ceux en 2015 de Charlie Hebdo et du Bataclan en France ont provoqué des ondes de choc et des opportunités inattendues (certaines mauvaises langues parlent de véritables providences) pour les services chargés de la sécurité de notre pays (Ministère de l'Intérieur, DGSI, Douanes…).

De telles tragédies qui ont bouleversé les peuples américain et français, évidemment, ne devaient plus se reproduire. Il est donc vite apparu nécessaire de mettre en place des mesures de contrôle partout où il y avait des risques de récidive…et particulièrement sur les lieux publics, cibles idéales pour des attentats. Mais pas de mesures coercitives et répressives sans lois ! Un arsenal de dispositions réglementaires a donc vu progressivement le jour en France, en Europe et aux USA.

En France, une étude d'impact publiée le 8 juillet 2014, en préalable au projet de loi « *renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme*« , a montré qu'entre 1986 et 2012, 14 lois sont venues renforcer l'arsenal antiterroriste dont, fait surprenant, 8 ont été adoptées avant le 11 septembre 2001. Pendant le quinquennat de Hollande 8 nouvelles lois sont venues enrichir les précédentes et Macron a complété le mille-feuilles en ajoutant celle du 30 octobre 2017 qui « recycle » l'état d'urgence dans le droit commun. Ce sont donc au total **23 lois en 31 ans qui régissent la sécurité dans notre pays, soit une tous les 16 mois !**

Toutes ces lois se concrétisent sur le terrain par une batterie impressionnante d'outils de surveillance s'appliquant… à tous les citoyens :

– État d'urgence avec plus ou moins de militaires sur les lieux publics.

– Contrôles des passagers et des bagages dans les aéroports.

– Multiplication des caméras dans les villes (caméras piétons), sur les routes, gares, ports, aéroports…

– Surveillance étroite des communications téléphoniques et électroniques (courriels, portables, réseaux sociaux…). Ces derniers étant déjà bien alimentés par l'inconscience de gens à l'égo compulsif.

– Utilisation de microphones, caméras miniatures, micros d'écoute laser, drones…

– Analyses des réseaux sociaux grâce à des outils aspirateurs en masse de données (**Deep packet inspection**).

– Création de fichiers nominatifs dont le nombre a explosé ces dernières années.

– Développement de la reconnaissance faciale (actuellement en test à Nice) que nos gouvernants souhaitent intégrer aux caméras de vidvidéosurveillance dans les lieux publics.

Ceci pour la partie « visible » des moyens adoptés. Mais il y a une partie cachée bien plus insidieuse et que le vulgum pecus ignore.

- L' utilisation de mallettes et kits d'espionnage domestique. L'**Imsi catcher,** par exemple, utilisé à l'origine par le Renseignement français, et qui n'a été régularisé qu'en 2015 est un gros scanner, caché dans une valise ou un sac, qui permet d'aspirer des données émises ou stockées sur tous les smartphones présents dans un rayon pouvant aller jusqu'à plusieurs kilomètres.

- La télé individualisée qui vous regarde et vous sert la Pub de votre choix.
- Les systèmes informatiques étrangers (Microsoft) curieusement installés dans les ministères où pourtant des informations confidentielles et secret Défense sont exploitées.
- Les puces RFID implantées sous la peau qui par leur attrait ludique attire les gogos mais dont la fréquence identifiable peu servir à d'autres fins que d'ouvrir une porte, une voiture ou lever la barrière d'une boîte de nuit. Certains affirment même que ces puces peuvent se cacher dans… **les billets de banques**.
- Les nombreuses applications nées de la nanotechnologie offrent également une multitude de possibilités d'espionnage à l'échelle du millième de millimètre (taille d'un microprocesseur) ; bien pratique pour être « implanté » à l' occasion d'un acte médical quelconque (vaccination, transfusion…).

Le **Canard enchaîné** dans son dossier spécial n° 149 d'octobre 2018, intitulé « **La vie privée c'est terminé !** » résume très bien en quelques phrases la fin de la vie incognito. Je le cite : « *…dès que le réveil de notre iPhone sonne le matin nous sommes géolocalisés. EDF grâce à notre compteur Linky connecté, connait aussi au travers de notre consommation, nos habitudes matinales. Quand, ensuite, nous sortons dans la rue les caméras de vidéosurveillance nous enregistrent, et, si nous prenons le métro à Paris, nous sommes tracés par notre passe Navigo. En voiture, dès le parking, notre plaque d'immatriculation est repérée. Au bureau, notre badge d'entrée donne des indications, notre ordinateur aussi, notre carte de paiement au restaurant ou dans les magasins également. Sans oublier nos recherches sur notre smartphone…Il est très facile d'entrer dans le système. Dès la maternelle, nous y sommes poussés, mais bon courage pour en sortir*« .

Tant et si bien qu'aujourd'hui, toutes ces dispositions mettent l'ensemble des citoyens sous haute surveillance sans que ces derniers ne s'en rendent vraiment compte. Mais, me dire-vous, quelle importance si ces personnes n'ont rien à se reprocher ? Certes, mais force est de constater que les mesures s'empilant, on en arrive progressivement au monde imaginé par George Orwell dans son célèbre roman « 1984 »

considéré à l'époque de sa sortie comme de la pure fiction. La Stasi en rêvait, les mondialistes l'ont réalisé et vont aller bien au-delà.

Pour compléter l'arsenal de mesures destinées à vous surveiller de près, on vient d'apprendre que le gouvernement a créé, en toute discrétion, par un arrêté publié au Journal officiel du 21 décembre 2019, le **Service national des données de voyage (SDNV)**. Un nouveau machin qui va collecter les « ***données de réservation, d'enregistrement et d'embarquement des passagers et le cas échéant des équipages*** » lors de trajets effectués en avion, en train, en car ou en bateau par les passagers français mais aussi étrangers. On n'arrête pas le progrès (flicage devrais-je dire), et au train où vont les choses, lorsqu'un système unique perfectionné fédèrera l'ensemble des moyens actuels dispersés, un agent du centre de **Menwith Hill** (1) saisira votre identifiant international (le numéro de sécurité sociale, par exemple, précédé de celui de votre pays) pour savoir instantanément que vous venez de quitter votre domicile et que vous empruntez la départementale No 6 en direction d'Arzano, accompagné de votre chien et… de votre voisine. 😊

Génial non ?



(1) **Menwith Hill** (merci Edward Snowden) est le super centre névralgique des opérations de renseignement de la NSA situé sur les terres marécageuses du sud de l'Angleterre. La chaîne planète lui a consacré un documentaire « **Sous haute surveillance** » qui sera rediffusé le mardi 21

janvier à 1h40.

PS : j’ai voulu compléter mon billet par un reportage radio entendu ce matin sur RMC et placé en commentaire. Apparemment ça ne marche pas ! Je le mets donc ici.

https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2020/01/Bourdin-direct-Anthny-Morel-Fin-de-la-vie-privée-200120.mp3

Photos : Exoportail – Google Sources : Canard enchaîné – Chaîne Planète Plus